



# ECONOMIE CIRCULAIRE : APPLIQUER CONCRÈTEMENT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

## Objectifs

- 
- Comprendre les concepts de l'économie circulaire
  - Identifier les obligations et enjeux stratégiques d'un projet
  - Cibler les actions et méthodes à mettre en œuvre dans vos projets d'aménagement et de construction

### Prérequis

Aucun

### Durée

1 jours – 7 heures

### Tarifs

1090€ HT \*

### Lieux

Paris et à distance ☎

## Programme

### Contexte : qu'est-ce que l'économie circulaire ?

- Enjeux, concepts et vocabulaire
- Les acteurs et chaînes de valorisation

### Connaître le cadre réglementaire : quelles obligations ?

- La nouvelle donne réglementaire : Loi AGEC, RE2020 et filières REP...
- Risques pour les acteurs : délais, coûts, ressources humaines et compétences
- Opportunité de différentiation

### Identifier les méthodes pour mettre en œuvre l'économie circulaire

- Les ressources : réemploi, recyclage, biosourcé...
- Les nouvelles filières dans un projet de construction
- Développer une stratégie : se situer (territoire, opération d'aménagement ou bâtiment ? neuf ou réhabilitation ? ...) et définir des ambitions
- Mise en œuvre : actions concrètes en programmation, conception, réalisation et évaluation



### Ateliers : Mise en pratique des acquis

- Partage de cas d'étude concrets par les participants en amont de la formation
- Développement de cas d'études : diagnostic, développement d'une stratégie, résolution des difficultés

## Dates

A partir de mars 2026.  
Nous consulter.

## A qui s'adresse cette formation

Aménageurs, collectivités  
AMO  
Promoteurs, architectes,  
urbanistes  
Bureaux d'études  
Entreprises de construction  
Economiste de la construction

## Les +

Les participants peuvent proposer des cas d'études. A défaut, le formateur propose plusieurs cas concrets selon les besoins.

\* Abonnés au portail Cadre de Ville, vous bénéficiez de tarifs préférentiels. Contactez-nous : [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com)